



Patrice Bret et Jean-Luc Chappey (dir.)

Collecter et inventorier pour la nation : la formation révolutionnaire des collections

Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

« Sous la main de la nation » : l'exemple de la constitution de la bibliothèque d'Albi (1790-1815)

Jocelyne Deschaux

DOI : 10.4000/books.cths.16387

Éditeur : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 2022

Date de mise en ligne : 3 octobre 2022

Collection : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques

EAN électronique : 9782735509515



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

DESCHAUX, Jocelyne. « *Sous la main de la nation* » : l'exemple de la constitution de la bibliothèque d'Albi (1790-1815) In : *Collecter et inventorier pour la nation : la formation révolutionnaire des collections* [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2022 (généré le 05 octobre 2022). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cths/16387>>. ISBN : 9782735509515. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cths.16387>.

Ce document a été généré automatiquement le 5 octobre 2022.

« Sous la main de la nation » : l'exemple de la constitution de la bibliothèque d'Albi (1790-1815)

Jocelyne Deschaux

- 1 Comment est-on passé des collections confisquées aux divers établissements religieux de la ville, juxtaposition forcément disparate au sein de ce qu'on a appelé « les dépôts littéraires », à un fonds dont l'objectif ultime de constitution est l'instruction du citoyen ? À Albi, c'est Jean-François Massol, chanoine d'abord, prêtre assermenté ensuite, devenu finalement laïc, responsable de l'ancienne bibliothèque du chapitre cathédral, à qui l'on confie le soin de transformer, selon sa propre expression, « un amas indigeste de science ecclésiastique¹ » en fonds de bibliothèque, pensé et organisé. Il s'agit à la fois de sélection (un tri notamment entre les livres abîmés, les doublons, logiquement nombreux, et les meilleures éditions d'un titre), d'aménagement, de classement (J.-F. Massol met sur pied son propre système de classification), mais aussi de développement des collections. C'est essentiellement à partir des travaux que Nicole Le Pottier a réalisés en 1989 sur la formation de la bibliothèque d'Albi sous la Révolution, que cet article a pu se faire, et je tiens ici à l'en remercier.
- 2 À la veille de la Révolution, à Albi, comme partout en France, les bibliothèques se trouvent dans les établissements religieux, qui avaient en charge à cette époque l'enseignement et l'éducation des élites. D'abord, celle, la plus importante en nombre, des Dominicains : près de 2 500² livres en 1790, surtout riche en livres du XVI^e siècle ; ses points forts sont la théologie et l'exégèse médiévale de la philosophie aristotélicienne, mais elle contient également des éditions humanistes de la littérature gréco-latine et des ouvrages d'histoire³. La bibliothèque des Dominicains est une véritable bibliothèque collective, instrument au service de la communauté et constitué par elle. Ensuite, la bibliothèque des Capucins (1996 imprimés⁴, 3 manuscrits en 1790), celle du chapitre cathédral (1 860 livres et 124 manuscrits⁵), celle des Cordeliers (1 500 livres), celle des Carmes (1 000 livres), celle du Séminaire (1 000 livres), et la bibliothèque de l'Archevêché (constituée de la bibliothèque personnelle de chaque archevêque depuis

1676, date du testament de Gaspard Daillon du Lude qui en institue le principe) avec plus de 1 000 livres et quatre manuscrits. Comme toutes les bibliothèques privées, la bibliothèque de l'Archevêque est composée de deux parties distinctes : celle des livres qui relèvent de l'« activité professionnelle » de leur possesseur, et celle qui renvoie à leurs intérêts individuels. On y recense donc une forte proportion de livres religieux (spiritualité, histoire sainte, éloquence sacrée), et des livres retraçant les goûts personnels : historiens grecs et latins, astronomie et sciences annexes, histoire récente et histoire des civilisations anciennes, description de pays lointains, ainsi que sciences, astronomie et médecine. La bibliothèque du Chapitre et celle de l'Archevêché sont les seules à présenter une « organisation évoluée » (classement méthodique)⁶.

Inventaires

- 3 Comme dans le reste de la France, ces collections d'établissements religieux sont confisquées par l'État. Elles sont à l'origine de la bibliothèque publique d'Albi. Les révolutionnaires veulent ouvrir toutes ces bibliothèques à l'ensemble de la population, et mettre le savoir à la portée de tous. Les décrets du 2 et 4 novembre 1789 mettent les biens du Clergé à la disposition de la Nation. Les ouvrages des bibliothèques religieuses évoquées ci-dessus, ainsi que celle des Jésuites⁷, ont été réunis dans l'ancien couvent des Carmes⁸, devenu « dépôt littéraire ». En sont absentes les bibliothèques des ordres féminins et du Chapitre Saint-Salvi. Le 27 août 1790, le rapport de Féral, officier municipal d'Albi, décompte 9 500 volumes⁹. Il y note :

« La Bibliothèque, provenant de la libéralité de quelques membres du Chapitre, n'est encore qu'une collection de livres trop peu considérable pour la rendre publique. Cependant, les sommes que le chapitre y a employées depuis neuf ou dix ans, et les intentions généreuses de quelques particuliers, soit de l'Église, soit de la ville, faisoient espérer que dans peu le public pourroit partager l'utilité de cette bibliothèque pour laquelle le Chapitre avait déjà disposé un bâtiment¹⁰. »

- 4 En 1791, le chiffre est porté à 10 853 volumes imprimés et 128 manuscrits. Le 24 septembre 1790, le Conseil de district d'Albi émet le vœu qu'« il soit formé dans la ville d'Alby une bibliothèque publique et générale par la réunion de toutes les bibliothèques particulières devenues nationales¹¹ ». Une place de bibliothécaire est prévue « avec des appointements modérés mais suffisants¹² » ; il faut identifier un espace pratique pour accueillir cette bibliothèque. Ce souhait est porté à l'Assemblée, mais aucune suite n'est donnée¹³. Puis, d'autres décrets sont pris, pour que des officiers municipaux fassent des inventaires de ces bibliothèques fraîchement acquises. Au tout début de l'année 1791, des officiers bibliographes commencent à procéder à l'inventaire. Jean-François Massol (qui, en tant que syndic du Chapitre, avait guidé Féral en 1790 dans sa visite des salles du Chapitre pour faire l'inventaire des biens mobiliers¹⁴) demande au chanoine Jérôme Artaud de réaliser cet inventaire. Pendant quinze mois, J. Artaud et son aide s'attellent à cette tâche, et envoient à Paris, sur ordre de Lakanal¹⁵ en octobre 1792, les fiches (sur des cartes à jouer) de quelque 12 037 volumes¹⁶ ; ils classent et rangent tous les volumes entreposés au couvent des Carmes jusqu'en 1795, laissant de côté les plus abîmés. Artaud a également constitué le catalogue de chacun des fonds sur des cahiers séparés. À la fin de 1792, le travail est continué par divers prêtres institutionnels appartenant à l'entourage de l'évêque. Il s'agit alors d'inventorier les livres saisis chez les prêtres insermentés ou chez les émigrés.

Premiers classements

- 5 Jean-François Massol est donc le principal artisan des premiers classements de la bibliothèque d'Albi. Professeur de rhétorique, puis ancien archiviste du diocèse et chanoine titulaire de la cathédrale Sainte-Cécile, il était syndic et garde de la riche bibliothèque du Chapitre. En 1789, il est favorable aux idées nouvelles, et représente le clergé ouvert aux réformes. Après que la Constitution civile du clergé est promulguée, il prête serment, puis, renonçant à son état ecclésiastique, il se marie en 1795. Nommé la même année conservateur du dépôt littéraire¹⁷, il s'attache, dans un premier temps, à mettre les ouvrages confisqués à la disposition des professeurs et des élèves de l'École centrale du département du Tarn, créée à Albi en 1796¹⁸. Massol a dû, dès le départ, analyser le contenu du dépôt littéraire et se rendre compte des domaines représentés, première étape pour atteindre son objectif : faire une bibliothèque organisée à partir d'un dépôt littéraire disparate. Il décrit ainsi les collections dans une lettre au procureur du district :

« Dans tout cela, beaucoup de bouquins, beaucoup de livres mal tenus et frippés, pièces de rapport venues de divers dépôts et pourtant trop semblables, surtout en ce qui concerne la théologie et la science dite ecclésiastique, de laquelle nous aurions beaucoup à regorger : “divitias miserias” [sic] d'Horace. L'Histoire a d'assez bons fondemens, plus dans le genre ancien que dans le moderne. Le Droit ne manque que dans la partie aujourd'hui la plus intéressante, celle du droit des gens, du droit public. Et quant aux sciences, aux arts et à la littérature, il faut convenir, qu'ayant plusieurs antiquailles, nous seront [sic] fort pauvres quand une fois que Solages¹⁹ aura retiré ses livres presque tous excellents et pour le fonds et pour la forme²⁰. »

- 6 Il fallait donc effectuer d'abord un tri approfondi et long. Trois types de critères sont dégagés. En premier lieu, l'état matériel des livres. Les livres abîmés ou tronqués sont jetés. Ensuite, les doublons sont rangés à part et classés avec soin, car Massol les échangera. La dernière sélection consiste à identifier la meilleure édition d'un titre.

Une classification propre

- 7 Un classement calqué sur les enseignements de l'École centrale était alors préconisé. Le système traditionnel, qui plaçait la théologie avant toutes les autres disciplines, devait être revu pour une classification reproduisant l'ordre naturel. Mais qu'est-ce que le « naturel » ? Massol, dans des annotations qu'il fit plus tard sur un exemplaire du *Cours élémentaire de bibliographie* de C.-F. Achard²¹, bibliothécaire à Marseille, donne sa conception du rôle des classifications et de l'ordre naturel des connaissances.
- 8 Tout d'abord, une classification doit permettre de retrouver des livres dans une bibliothèque. Massol note ainsi à propos du système de Peignot, qui s'appuie sur l'arbre des connaissances de Bacon repris par Diderot et d'Alembert :
- « Ce système encyclopédique figure fort bien dans un tableau des connaissances humaines, mais il est impraticable sur un catalogue de livres et plus encore dans l'organisation d'une bibliothèque²²... »
- 9 Aux côtés d'Armand Camus²³, il ne pense pas qu'on ne puisse espérer « influencer les hommes par un moyen tel que l'arrangement des livres²⁴ ». Il fonde donc sa

classification sur une double articulation : ce qu'on vient apprendre dans une bibliothèque, et comment les connaissances humaines s'enchaînent.

« Cette dialectique entre bibliothéconomie et théorie de la connaissance, qui fait de la fréquentation d'une bibliothèque un parcours initiatique, se retrouve dans les systèmes bibliographiques proposés à cette époque²⁵. »

- 10 Pour ouvrir la bibliothèque aux professeurs et aux élèves, J.-F. Massol organise d'abord les Sciences et Arts, puis les Belles-Lettres, menant de front classement des livres sur les rayons et confection d'un premier catalogue. Il met en place une nouvelle classification, la sienne propre, qui rompt avec la tradition de l'Ancien Régime. La classification de la bibliothèque d'Albi prend forme d'une reconstitution de l'histoire intellectuelle du monde²⁶, et se veut le reflet de la conscience humaine qui se forme, et des diverses connaissances et activités qui émergent. On le sait, sous l'Ancien Régime, la théologie était placée au-dessus des autres disciplines. Massol, place en tête les langues, puis les religions, le droit, les sciences, les arts et l'histoire. Il l'explique ainsi :

« Quoique tout ordre quel qu'il soit, puisse suffire dans une bibliothèque pour s'y retrouver, je ne conçois pas pourquoi on s'obstine à commencer par la branche théologique. Les hommes ont-ils été tout à coup théologiens dogmatiques, moralistes, scholastiques, etc., avant de savoir lire ? Vous n'en croyez rien, [...] ni moi non plus. Je pense qu'une polyglotte générale devrait tenir le premier rang dans les bibliothèques. Je mets les alphabets avant tout, ensuite les grammairiens, puis les lexiques ; et comme ces langages perfectionnés ont formé peu à peu la littérature proprement dite de tous les peuples, je la fais marcher avec ses divisions immédiatement après... Enfin, les hommes, jaloux de vivre après eux-mêmes sur la terre, ont donné lieu à la branche la plus étendue de toutes, l'histoire²⁷. »

- 11 Pour l'histoire et son classement interne, il privilégie la finalité pratique, à savoir « la facilité de trouver promptement la série des matériaux de même espèce²⁸ », au lieu de la théorie. L'histoire ecclésiastique n'est plus placée avant l'histoire profane, car « toute église est dans l'État et non l'État dans l'église²⁹ ». L'histoire religieuse, quant à elle, doit se situer à la suite de l'histoire civile de chaque État, puisqu'il est « impossible de connaître parfaitement l'histoire d'un pays sans en examiner en même temps les mœurs, les lois, les coutumes et par conséquent les opinions religieuses³⁰ ». Mais comme il faut avant tout que la classification serve au classement matériel des livres, Massol reporte toute l'histoire religieuse à la suite de l'histoire civile. La bibliographie est souvent placée au début des systèmes bibliographiques. Massol se demande si :

« Ceux qui entrent dans une bibliothèque sans rien savoir commenceront leur étude par la bibliographie qui suppose des connaissances acquises que négligent toute leur vie plusieurs écrivains, d'ailleurs très estimables³¹. »

- 12 Aussi situe-t-il cette discipline à la fin de son classement, avec les sciences auxiliaires de l'histoire.

Le développement des collections

- 13 On l'a vu, J.-F. Massol retient 9 000 volumes, 128 manuscrits ; plus de 1 000 volumes de doubles sont mis de côté³². Il identifie rapidement les lacunes des fonds présents et, parallèlement à un catalogue qu'il dresse pour les lecteurs (et pour l'administration centrale qui cherche, tout au long du XIX^e siècle, à obtenir un état précis des bibliothèques), il construit une liste de souhaits, également encouragé par les directives officielles qui incitent à alimenter les bibliothèques des Écoles centrales. Refusant de

suivre les préconisations officielles incitant de recourir aux dépôts littéraires des autres villes du département (Castres, Gaillac ou Lavaur), il se refuse à procéder à une centralisation départementale au détriment des villes secondaires :

« Je persiste à croire qu'il faut agir avec beaucoup de discrétion, de réserve et de fraternité envers les communes qui possèdent des dépôts ou des bibliothèques de quelque importance³³. »

14 Il a par ailleurs très bien su défendre la bibliothèque contre le citoyen Prunelle³⁴, qui faisait le tour des bibliothèques pour enrichir les collections de l'École de médecine de Montpellier. Au lieu de cela, il obtient en 1797 le retour à Albi d'une partie de la bibliothèque du cardinal de Bernis³⁵ (28 caisses de livres), et s'applique plutôt à échanger³⁶ des livres, ce qui lui permet d'écouler les doubles, et d'utiliser les exemplaires incomplets ou inintéressants à ses yeux comme monnaie d'échange.

15 J.-F. Massol livre ses idées relatives à une politique d'acquisitions dans le Préambule à un *Catalogue des livres qui conviennent à une bibliothèque publique et qui manque à celle du district d'Alby*, envoyé au ministère en 1794 ou 1795. Malgré, au départ, un fonds inadéquat (« une grande abondance, ou plutôt une vraie redondance de livres propres à l'état (ecclésiastique), une véritable disette de ceux qui sont nécessaires aux autres états ou professions »), il faut qu'au final le fonds corresponde aux objectifs d'une bibliothèque. Il les décrit ainsi :

« Le but qu'on se propose dans une bibliothèque publique est de perfectionner la raison humaine en augmentant la masse des Lumières et les faisant circuler dans toutes les classes des citoyens ; il est indispensable que toutes puissent trouver des secours, et qu'elle fournisse à chacun des moyens pour agrandir ses connaissances individuelles »

« Ceux qui ont le plus droit aux secours que peuvent procurer les dépôts publics d'instruction » : « la classe nombreuse et infiniment utile des arts et des métiers³⁷ » [seront donc l'objet de toutes les attentions].

16 À travers les échanges et achats de livres entre 1797 et 1803, dont on a gardé le compte, à la suite d'un exemplaire du catalogue méthodique de la bibliothèque d'Albi, on constate qu'il a appliqué ces principes. En effet, sans crédits d'achat, le développement des collections ne peut que relier éliminations et acquisitions. Massol a donc puisé, suivant les cas, dans les doublons, ou dans le « fatras théologique et canonique dont les trois quarts ne serviront qu'à l'épicier³⁸ ». Il traite avec des particuliers lettrés de la ville, des imprimeurs et des libraires d'Albi ou de Toulouse pour les échanges, en fonction des occasions qui se présentent. Pour combler le déficit en la matière, il a surtout développé ainsi la classe des sciences et arts (50 % des titres acquis), avec, en premier lieu, des livres techniques pour les artisans et les agriculteurs : afin d'offrir des ouvrages techniques à la population active d'une région « agricole et manufacturière », il essaye d'obtenir la *Collection des arts et métiers* publiée par l'Académie des Sciences et, en 1813, convainc le Conseil général de payer cette acquisition. Avec la tentative, pendant le Blocus continental, de relance de la culture des plantes tinctoriales dans l'Albigeois, la bibliothèque acquiert des livres sur le sujet. Les domaines des mathématiques, de la physique et de la chimie sont développés pour l'enseignement de l'École centrale. Il renforce également le droit, qui vient de se renouveler considérablement, la médecine, la littérature grecque et latine (l'École centrale a besoin d'éditions commentées et de traductions, et non les éditions humanistes du xvi^e siècle présentes dans les fonds confisqués), les sciences exactes, l'histoire récente. Constatant

aussi de grosses lacunes en philosophie, Massol intègre des philosophes des Lumières. Il veut proposer un regard contemporain à ses lecteurs.

Des choix discutés

- 17 Pour répondre aux besoins spécifiques de son public, Massol échange et vend. Notamment, après 1805, il vend au bibliophile toulousain Mac Carthy³⁹ une dizaine de manuscrits, pour « pouvoir acheter des livres plus utiles⁴⁰ ». Ces faits, et l'incompétence sous-entendue, lui furent reprochés à la Restauration, en 1815. Il déclara alors avoir été dûment autorisé. Parmi ces manuscrits, on peut citer un parchemin du XIII^e siècle ayant appartenu à Jean duc de Berry, et le pontifical de l'évêque de Metz Renaud de Bar, le plus beau manuscrit lorrain du XIV^e siècle⁴¹.
- 18 Nicole Le Pottier, dans ses recherches sur la bibliothèque d'Albi à la Révolution⁴², a pu examiner cette affaire avec le recul nécessaire, ce qui permet de tenter de percevoir les priorités d'un bibliothécaire de cette époque. Ne connaissait-il pas la valeur des manuscrits ? Il ne s'agit probablement pas de cela. Massol évalue à 5 733 F la valeur des livres qu'il a acquis par cet échange. Au moment de la vente de la collection Mac Carthy, sous la Restauration, les manuscrits d'Albi sont adjugés pour un total de 1 875 F⁴³. La plupart des manuscrits que Massol a échangés datent de la fin du Moyen Âge ; trois comportaient de nombreuses enluminures. Ce sont ce que Massol appelle des « doublures théologiques, canoniques et liturgiques⁴⁴ », parce que la bibliothèque en possédait des éditions meilleures et plus utilisables, puisqu'imprimées, et parce que leur « seule » valeur en était la décoration. En revanche, il semble avoir été plus respectueux envers les manuscrits très anciens, ou ayant une origine albigeoise ou un lien avec cette région.

Ouverture au public

- 19 En 1797, la bibliothèque est ouverte à la population albigeoise⁴⁵. En effet, l'État, toujours propriétaire des fonds, crée alors des obligations nouvelles pour les villes. La bibliothèque est ouverte au public quatre jours par semaine (trois heures le matin, et plusieurs heures l'après-midi : de quinze heures « jusqu'au coucher du soleil⁴⁶ ») et connaît une belle affluence, par rapport à d'autres villes (en 1813, Massol dit accueillir 20 à 25 lecteurs par jour). Ce sont surtout des étudiants, des professeurs, des magistrats, des avocats, des « artisans industriels⁴⁷ ». Le prêt est pratiqué, mais réservé à une élite de juristes, de professeurs, d'administrateurs et « hommes bien connus⁴⁸ ».
- 20 En 1804 (3 messidor an XII), le cadre législatif change avec la suppression des Écoles centrales, la bibliothèque municipale d'Albi est créée, et Massol est confirmé à son poste. Le rapport des deux inspecteurs généraux de l'Instruction publique, venus préalablement vérifier que les fonds pouvaient être mis à la disposition de la ville d'Albi, consacre le travail accompli par Massol :
- « Considérant :
1. que la bibliothèque de l'École centrale est confiée à un savant qui s'occupe de la conservation et de son accroissement avec un zèle peu commun ;
 2. qu'elle est ouverte au public au moins 4 jours par semaine et qu'elle est très fréquentée [...] ;
- nous sommes d'avis que le Gouvernement fera une chose très favorable à

l'instruction de tous les particuliers d'Albi, et principalement à celle des jeunes gens, en concédant ladite bibliothèque à ladite commune⁴⁹. »

- 21 En 1815, Massol est amené à démissionner par la municipalité légitimiste installée à Albi. Il apparaît comme un bibliothécaire collecteur de textes, plus que d'exemplaires ; il a constitué une collection pour son public : élèves et professeurs de l'École centrale, Albigeois cultivés, mais aussi pour les artisans et les divers métiers.
- 22 Comme souvent à cette époque, la vie personnelle d'un homme s'est confondue avec celle de la bibliothèque qu'il a formée à partir de collections disparates. Malgré des choix qu'on peut aujourd'hui qualifier d'erreurs, mais qui doivent être replacés dans le cadre d'une époque pour laquelle la notion de « patrimoine » n'existe pas autant que de nos jours, et au regard de sa volonté farouche de constituer une collection utile pour les besoins de ses contemporains, Massol nous a permis de suivre pas à pas les étapes de la formation d'une bibliothèque en bonne et due forme, dans la ligne des principes des Lumières et des révolutionnaires qui voulaient, en plaçant « sous la main de la Nation » les collections jusque-là privées, mettre le savoir à portée de tous⁵⁰. On a pu ainsi quelque peu mesurer les enjeux de cette collecte, de ces collections, et ceux auxquels les actuels responsables se doivent de répondre, notamment en termes de conservation.
- 23 En 1813, dans une lettre que Massol écrit au préfet, il précise qu'il veut contribuer, par l'usage de cette bibliothèque qu'il a mise en place, à « rendre [s]es concitoyens plus utilement occupés, plus instruits et meilleurs⁵¹ ». Ces mots, gravés dans un cartouche à l'entrée de la salle de travail dans l'hôtel Rochegude où la bibliothèque publique a pris place en 1908 après le don d'une collection tout à fait considérable que l'amiral Rochegude avait fait à la Ville d'Albi, trônent encore aujourd'hui dans la salle de consultation du patrimoine écrit de la médiathèque Pierre-Amalric : c'est un reflet de son état d'esprit, et un hommage au travail de Jean-François Massol.

BIBLIOGRAPHIE

JOLIBOIS Émile, « Les bibliothèques publiques dans le département du Tarn », *Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn*, Albi, 1977, p. 107-109, 120-122, 170-174, 186-190, 218-221.

LE POTTIER Nicole et BERCAIRE Joël, *La bibliothèque d'Albi sous la Révolution*, exposition, 1989.

LE POTTIER Nicole, « La Croisade de l'Albigeois. Formation de la bibliothèque d'Albi, 1790-1815 », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1989, n° 2-3, p. 174-185.

MASSON Paule, *Discours*, dans SABA (Société des Amis de la bibliothèque d'Albi), *Cérémonie de l'inauguration du Médaillon de Jean-François Massol, premier bibliothécaire d'Albi, 26 juin 1924*, Albi, imprimerie G. Montsarrat, 1924. p. 9-22.

MOURANCHE Marielle, « Albi : bibliothèque municipale », dans *Patrimoine des bibliothèques de France*, vol. VII, Paris, éditions Payot, 1995, p. 24-31.

MOURANCHE Marielle, « *Les bibliothèques d'Albi au XIX^e siècle* », dans *Pouvoir et Société en Pays Albigeois*, textes réunis par Philippe Nelidoff et Olivier Devaux, Toulouse, Presse de l'université des sciences sociales de Toulouse, 1997, p. 323-332.

PÉLIGRY Christian, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*, vol. III, Midi-Pyrénées, 1982.

PÉLIGRY Christian, « Révolution et bibliothèque municipale : la transmission de l'héritage médiéval », dans *Patrimoine public et Révolution française : constitution des collections toulousaines*, Toulouse, Bibliothèque municipale, 1989.

VARRY Dominique, « *Sous la main de la nation* » : *les bibliothèques de l'Eure confisquées sous la Révolution française*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2005.

NOTES

1. P. Masson, « Cérémonie de l'inauguration du médaillon de Jean-François Massol, premier bibliothécaire d'Albi », p. 14.
2. E. Jolibois, « Les bibliothèques publiques du département du Tarn », p. 188.
3. N. Le Pottier, « La Croisade de l'Albigeois. Formation de la bibliothèque d'Albi, 1790-1815 », p. 176.
4. E. Jolibois, « Les bibliothèques publiques du département du Tarn », p. 188.
5. *Ibid.*.
6. N. Le Pottier, « La Croisade de l'Albigeois. Formation de la bibliothèque d'Albi, 1790-1815 », p. 175.
7. N. Le Pottier et J. Bercaire, *La bibliothèque d'Albi sous la Révolution*, p. 7.
8. M. Mouranche, « Albi : bibliothèque municipale », p. 24.
9. *Ibid.*.
10. N. Le Pottier, « La Croisade de l'Albigeois. Formation de la bibliothèque d'Albi, 1790-1815 », p. 174.
11. *Ibid.*, p. 178.
12. *Ibid.*.
13. N. Le Pottier et J. Bercaire, *La bibliothèque d'Albi sous la Révolution*, p. 1.
14. N. Le Pottier, « La Croisade de l'Albigeois. Formation de la bibliothèque d'Albi, 1790-1815 », p. 174.
15. P. Masson, « Cérémonie de l'inauguration du médaillon de Jean-François Massol, premier bibliothécaire d'Albi », p. 14.
16. Mais les fiches envoyées à Paris ne furent pas rapatriées à Albi, et, de la sorte, le premier essai de classification fut sans suite. C. Peligry, *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France*, p. 269.
17. M. Mouranche, « Albi : bibliothèque municipale », p. 24.
18. N. Le Pottier et J. Bercaire, *La bibliothèque d'Albi sous la Révolution*, p. 10.

19. Le chevalier Solages exploita avec son fils les gisements de charbon de Carmaux à une échelle industrielle. Il fut emprisonné sous la Terreur, et ses biens confisqués. Le dépôt littéraire d'Albi reçut donc ses collections (au contenu essentiellement scientifique et technique). Mais Massol dut ensuite les restituer.
20. N. Le Pottier, « La croisade de l'Albigeois : formation de la bibliothèque d'Albi, 1790-1815 », p. 177.
21. Marseille, J. Achard, 1806-1807, 3 vol. L'exemplaire annoté est conservé à la Bibliothèque Pierre-Amalric d'Albi, NFA1.
22. Cité par N. Le Pottier, « La Croisade de l'Albigeois. Formation de la bibliothèque d'Albi, 1790-1815 », p. 179.
23. Armand Camus, juriconsulte et érudit français (1740-1804), archiviste de la Constituante, fut le conservateur du dépôt des Archives nationales. N. Le Pottier, *Ibid.*, p. 179.
24. Cité par N. Le Pottier, *Ibid.*, p. 179.
25. *Ibid.*, p. 179.
26. N. Le Pottier et J. Bercaire, *La bibliothèque d'Albi sous la Révolution*, p. 10.
27. P. Masson, « Cérémonie de l'inauguration du médaillon de Jean-François Massol, premier bibliothécaire d'Albi », p. 15.
28. N. Le Pottier, « La Croisade de l'Albigeois. Formation de la bibliothèque d'Albi, 1790-1815 », p. 180.
29. P. Masson, « Cérémonie de l'inauguration du médaillon de Jean-François Massol, premier bibliothécaire d'Albi », p. 15.
30. N. Le Pottier, « La Croisade de l'Albigeois. Formation de la bibliothèque d'Albi, 1790-1815 », p. 180.
31. *Ibid.*, p. 180.
32. P. Masson, « Cérémonie de l'inauguration du médaillon de Jean-François Massol, premier bibliothécaire d'Albi », p. 14.
33. N. Le Pottier, « La Croisade de l'Albigeois. Formation de la bibliothèque d'Albi, 1790-1815 », p. 180.
34. Clément-Victor-Gabriel Prunelle (1777-1853), médecin, bibliophile et érudit à l'origine de la Bibliothèque universitaire de Montpellier.
35. Raymond Gorsse, premier maire d'Albi (de mai à août 1790), avait envoyé dans le secret les collections de Bernis à Toulouse pour qu'elles échappent aux confiscations révolutionnaires. Après l'action de Massol, celles-ci seront donc réparties entre les deux bibliothèques municipales de Toulouse et d'Albi. M. Mouranche, « Les bibliothèques d'Albi au XIX^e siècle », p. 324.
36. N. Le Pottier et J. Bercaire, *La bibliothèque d'Albi sous la Révolution*.
37. *Ibid.*, p. 10.
38. N. Le Pottier, « La Croisade de l'Albigeois. Formation de la bibliothèque d'Albi, 1790-1815 », p. 181.
39. Justin Mac Carthy (1741-1811). M. Mouranche, « Les bibliothèques d'Albi au XIX^e siècle », p. 324.

40. N. Le Pottier, « La Croisade de l'Albigeois. Formation de la bibliothèque d'Albi, 1790-1815 », p. 183.
41. Ces documents sont aujourd'hui conservés à la British Library (manuscrit de Jean de Berry), et à la Bibliothèque nationale de Lisbonne (manuscrit de Jean Juvenel des Ursins). M. Mouranche, « Les bibliothèques d'Albi au XIX^e siècle ».
42. N. Le Pottier, « La Croisade de l'Albigeois. Formation de la bibliothèque d'Albi, 1790-1815 ».
43. *Ibid.*, p. 183.
44. *Ibid.* p. 183.
45. M. Mouranche, « Les bibliothèques d'Albi au XIX^e siècle », p. 323.
46. *Ibid*, p. 323.
47. *Ibid.*
48. *Ibid.*
49. N. Le Pottier et J. Bercaire, *La bibliothèque d'Albi sous la Révolution*, p. 13.
50. Expression issue des textes officiels eux-mêmes. Cf. C. Péligray, « Révolution et bibliothèque municipale : la transmission de l'héritage médiéval », p. 86 ; D. Varry, « *Sous la main de la nation* » : les bibliothèques de l'Eure confisquées sous la Révolution française, p. 285.
51. E. Jolibois, « Les bibliothèques publiques dans le département du Tarn », p. 190.
-

RÉSUMÉS

Pour transformer en bibliothèque « utile » et utilisable les fonds forcément disparates issus, par le biais des confiscations révolutionnaires, des différents établissements religieux et émigrés d'Albi, Jean-François Massol a dû procéder à des inventaires, puis à des tris. Il a également mis sur pied son propre système de classification, pour correspondre au mieux aux utilisateurs (principalement, l'École centrale du département du Tarn localisée à Albi). Enfin, il a dû trouver des façons de développer les collections, sans moyens financiers particuliers.

AUTEUR

JOCELYNE DESCHAUX

Directrice des médiathèques du Grand Albigeois, conservateur général des bibliothèques, archiviste paléographe